

ID: 073-217300045-20230207-D2023008-DE

## D 2023-008

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le 7 février, à 20 h 00, se sont réunis en mairie, les membres du conseil municipal de la Commune d'AILLON LE JEUNE,

Sous la présidence de Serge TICHKIEWITCH, Maire

Dûment convoqués le 3 février 2023.

Présents: Pierre-Damien GALENE, Pascal GINOLLIN, Amandine PAGET, Céline ROCH EUVRARD, Mathieu

SCIASCIA, Serge TICHKIEWITCH.

Absent excusé: Marc FLEURY donne pouvoir à Pascal GINOLLIN, Jérôme GINOLLIN donne pouvoir à Céline

ROCH EUVRARD, Odile CHALAMEL donne pouvoir à Amandine PAGET

Absent:/

Secrétaire de séance : Pascal GINOLLIN Assistent à la réunion : Christophe MAREC

Nombre de membres en exercice : 9				
Nombre de membres présents : 6				
Nombre de suffrage exprimés : 9	· ·			
Votes pour : 9				
Votes contre : 0				
Blancs: 0		·		
Abstentions: 0			,	

## Objet : Demande de subvention Département de la Savoie

## Le Maire expose:

La commune souhaite lancer la rénovation énergétique du centre des Nivéoles avec la modification des modes de production des énergies et la transformation de sa piscine en bain nordique.

Le financement de ces travaux nécessite la répartition suivante en subvention et autofinancement :

Subventions		Projet global éhabilitation piscine + Rénovation énergétiqu		
Subventions	FEDER ANS Contrat de Développement Territorial Energies Renouvelables Thermiques Etat DSIL/DETR Etat FNADT CIMA Fonds verts Région hébergement touristique Région Aménagement territoire Département équipement touristique Grand Chambéry Agglomération	2015700,24 € 400000,00 € 237750,00 € 395376,00 € 263583,00 € 242407,34 € 141733,50 € 200000,00 €	35,1% 7,0% 4,1% 6,9% 4,6% 4,2% 2,5% 3,5% 4,4% 7,8%	
Autofinancement d	e la commune (20 % du HT)  Total =	1149137,52€ 5745687,60€	20%	

Envoyé en préfecture le 15/02/2023

Reçu en préfecture le 15/02/2023

Publié le



ID: 073-217300045-20230207-D2023008-DE

Le conseil municipal, après étude du dossier, autorise Le Maire à rechercher des soutiens financiers. Il est décidé de solliciter auprès du Département de la Savoie, programme Équipement touristique, les subventions mobilisables dans ce cadre concernant la rénovation du complexe des Nivéoles d'Aillon le Jeune. La commune sollicite la subvention la plus élevée possible et de pouvoir lancer cette opération par anticipation

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus Au registre sont les signatures Pour copie conforme

Le Maire,

Serge TICHKIEWITCH